



**HAL**  
open science

## The role of the fish-markets

Elen Riot

► **To cite this version:**

Elen Riot. The role of the fish-markets. Systèmes alimentaires / Food Systems, 2023, 2023 (8), pp.207-230. <10.48611/isbn.978-2-406-15804-2.p.0207>. <hal-05589836>

**HAL Id: hal-05589836**

**<https://hal.science/hal-05589836v1>**

Submitted on 13 Apr 2026

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons CC BY-NC-ND 4.0 - Attribution - Non-commercial use - No Derivative Works - International License



CLASSIQUES  
GARNIER

RiOT (Elen), « Le rôle des criées. Quelle stratégie collective face à des chocs concomitants ? », *Systèmes alimentaires / Food systems*, n° 8, 2023, p. 207-230

DOI : [10.48611/isbn.978-2-406-15804-2.p.0207](https://doi.org/10.48611/isbn.978-2-406-15804-2.p.0207)

*La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.*

© 2023. Classiques Garnier, Paris.  
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.  
Tous droits réservés pour tous les pays.

RIOT (Elen), « Le rôle des criées. Quelle stratégie collective face à des chocs concomitants ? »

RÉSUMÉ – La pêche en Bretagne est une activité clef qui en fait la première région de France en termes d'apport. Trois chocs l'affectent : le changement climatique, le Brexit et la pandémie. Notre enquête de terrain s'intéresse aux différentes stratégies de quatre criées de Bretagne Nord de 2015 à 2022. Elle révèle le sens de la résilience pour ces acteurs en lien avec la gouvernance, la souveraineté alimentaire et l'anthropocène. Mais ce défi commun de la résilience crée-t-il pour autant de la solidarité entre criées, au niveau institutionnel ?

MOTS-CLÉS – criées, champ d'action stratégique, résilience, gouvernance, souveraineté alimentaire, anthropocène

RIOT (Elen), « The role of the fish-markets. What collective strategy to face concomitant shocks? »

ABSTRACT – Fisheries in Brittany are important. It is the first region in France in production. Three shocks affect it: climate change, Brexit and the pandemic. We investigated the different strategies of four fish markets in Northern Brittany during the period 2015-2022. We noted significant differences. That enlightens actors' representations of resilience in relation to governance, food sovereignty and the Anthropocene. If they face the same challenge, does it create some solidarity at institutional level?

KEYWORDS – fish markets, strategic action field, resilience, governance, food sovereignty, anthropocene

# LE RÔLE DES CRIÉES

Quelle stratégie collective face à des chocs concomitants ?

Elen RIOT  
Professeur de stratégie,  
Laboratoire d'économie dyonisien,  
Université Paris 8 Vincennes

## INTRODUCTION

On dit que jamais mer calme ne fit un bon marin. Mais que fait un bon marin par gros temps ? Quel recours lui offre sa criée ? Notre enquête porte sur le cas des criées en Bretagne confrontées au désordre. Cela se manifeste par des tensions multiples au sein des filières de production, dont la filière pêche. En cinq ans, la profession a fait face aux trois crises du changement climatique, du Brexit et de la pandémie de Covid-19.

Nous comparons quatre groupes de pêcheurs organisés autour de ports et de criées (marchés régulés) en Bretagne-Nord : Le Guilvinec, Erquy – Saint-Quay-Portrieux, Roscoff et Saint-Malo. Cela nous permet d'identifier différentes stratégies des criées en lien avec les pêcheurs qu'elles représentent et les acteurs locaux. Afin de les décrire, nous avons recueilli le discours des acteurs de terrain ainsi qu'une revue de presse et des rapports officiels.

Après avoir défini le rôle des criées et posé la question du sens de notions comme la résilience, qui renvoie à la gouvernance mondiale des pêches et à la souveraineté alimentaire au regard de la triple crise actuelle, nous présentons notre méthode d'enquête et nos données. S'appuyant sur une description des quatre criées, notre interprétation revient sur la question du sens du métier et sur les stratégies des différentes criées.

Il est frappant de constater combien l'anthropocène confronte les criées au bouleversement des choix et des principes qui rythmaient la vie et le travail des marins pêcheurs.

## 1. LES CRIÉES FACE AUX CHOCS CLIMATIQUE, FRONTALIER ET PANDÉMIQUE : ENJEUX DE RÉSILIENCE, GOUVERNANCE ET SOUVERAINETÉ

Après avoir présenté le rôle des criées face aux enjeux de résilience des systèmes alimentaires dans l'anthropocène, nous montrons comment la gouvernance et la souveraineté alimentaire cadrent les enjeux de cette résilience et le champ d'action stratégique de la filière pêche.

### 1.1. LES CRIÉES : UN OUTIL PARMIS D'AUTRES DE RÉGULATION PAR LE MARCHÉ

La plupart des systèmes alimentaires sont régulés par des instances collégiales qui cadrent les décisions face à des choix importants. Aujourd'hui, le changement climatique renvoie à des enjeux de résilience, c'est-à-dire à la capacité d'un système de répondre et d'absorber des perturbations en conservant sa fonction, sa structure et ses boucles de rétroaction (Holling, 1973, p. 3). Comme l'expliquent de nombreux travaux dans le cas de la production agricole, la domination des producteurs par l'aval (la grande distribution) fragilise ceux qui souhaitent des changements radicaux face à l'anthropocène. Ce terme désigne l'impact négatif des activités humaines causant la transformation de l'hydrométrie, la chaleur et les cycles biologiques, une météorologie extrême et des calamités agricoles, le changement atmosphérique et une perte de biodiversité (Valiorgue, 2020, p. 46). Le même auteur précise que l'océan est l'un des principaux réservoirs de carbone de la planète (Ibidem, p. 69). Allaire et Daviron (2017), Beacham (2018) et Valiorgue (2020) suggèrent une complète réorganisation des circuits alimentaires mais ils se centrent tous sur l'agriculture et son impact sur l'environnement. Notre analyse des criées montre que la pêche en mer appartient également aux circuits marchands dominés par l'agro-industrie et la grande distribution.

Alors que les pêcheurs font face à trois chocs qui affectent de manière concomitante leurs activités – le changement climatique, le Brexit et la pandémie de Covid-19 – l'une des clefs pour comprendre leur stratégie située est le rôle des criées, acteur collectif pivot des relations entre producteurs, acheteurs, pouvoirs publics et autorités de régulation.

Cet acteur collectif opère dans le cadre d'un port, une infrastructure cogérée par les autorités portuaires et les organisations professionnelles. Il cogère la mer, espace où s'affrontent des intérêts divergents d'industries diverses (tourisme, énergie, mines). Concrètement, les stratégies d'acteurs (Fligstein, 2018) y jouent donc à plein, en lien avec des héritages historiques antérieurs à la mise en place des criées comme les armateurs les plus puissants, les unités locales de transformation (les conserveries), les mareyeurs et les acheteurs souvent syndiqués en coopératives de distribution.

Dans le cas de la pêche, ces confrontations renvoient – comme le souligne Valiorgue – à des débats autour de la résilience, de la gouvernance et de souveraineté alimentaire. Cela pose donc la question du rôle des criées, acteurs stratégiques, dans un contexte de crise.

#### 1.2. L'ENJEU DE GOUVERNANCE : FRONTIÈRES, INSTITUTIONS SUPRA-ÉTATIQUES DE GESTION DES COMMUNS

Les criées sont des organisations collectives et coopératives locales qui se coordonnent par le marché. En tant que pivots, elles se situent au croisement de nombreuses institutions qui définissent les règles et les normes d'espaces situés entre terre et mer (dits terraqués). Ces instances sont multiples et ne partagent pas la même définition de la résilience, selon qu'elle renvoie à la gouvernance mondiale ou de la souveraineté alimentaire.

La gouvernance mondiale des pêches définit la résilience comme un enjeu universel. L'océan absorbe environ 25 % des émissions de CO<sub>2</sub> anthropiques et plus de 90 % de la chaleur solaire supplémentaire. Il faut le protéger car : « *Pour l'ensemble du globe, l'océan est le grand régulateur, le grand stabilisateur des températures. ... Sans l'océan, notre monde serait visité par des températures extrêmes d'une dureté impensable.* » (Carson, 2018, p. 163). L'usage des façades maritimes, des espaces côtiers et de la haute mer prend différentes formes et cela ne se limite pas à la seule alimentation des hommes. Pour la gouvernance mondiale des pêches, instituée

dans les années 1970 (Jentoft et Chuenpadgee, 2009), tous les océans sont liés car ils sont tous affectés par le changement climatique et la surpêche. Cette vision ne cesse de se heurter aux institutions nationales et aux intérêts particuliers qui souhaitent pouvoir continuer à pêcher et à commercialiser le poisson. Ainsi, lors de la campagne en faveur du Brexit, les pêcheurs britanniques ont remis en question la gouvernance des océans ainsi que les quotas et licences de pêche qui sont supposés réguler les activités par-delà les frontières. L'un de leurs arguments premiers était de souligner que les petits producteurs et les acteurs locaux étaient faiblement représentés dans les instances internationales qui débattaient des droits de pêche et des communs et que leurs intérêts étaient oubliés. Ils posaient donc des questions relatives à la démocratie. « *La gouvernance concerne les formes de pilotage, de coordination et de direction des individus, des groupes, des secteurs, des territoires, et de la société, au-delà des organes classiques du gouvernement.* » (Le Galès, 2019, p. 297). Mais nombreux sont ceux qui estiment que le terme même de gouvernance évite d'envisager les rapports de force, le pouvoir politique et les conflits d'intérêt. Les consensus obtenus imposent un changement à petits pas qui semble dépassé par le rythme du changement climatique et débordé par les zones économiques spéciales gérées par les états côtiers. C'est pourquoi, depuis leur création, d'autres acteurs coalisés récuse ces instances internationales et défendent une radicale transformation en faveur de la défense des droits des petits producteurs dans le monde entier (Jessop, 2000). Ces acteurs défendent les circuits courts, ce qui suppose de définir des zones de pêche et de chalandise circonscrites dans l'espace, pour les pêcheurs de terroir comme de parcours.

Cette défense de la souveraineté alimentaire de la *Via Campesina* (Thivet, 2012) s'est vue contrecarrée par des logiques économiques et des rivalités entre états, comme l'illustre le Brexit. Les criées s'inscrivent dans des filières d'import-export international mais elles protègent aussi des intérêts purement locaux afin d'obtenir des soutiens publics, ce qui dénote des contradictions.

## 2. LES ENJEUX ACTUELS DE LA RÉSILIENCE DES PÊCHES À TRAVERS LES STRATÉGIES D'ACTEURS

Dans la mesure où la notion de résilience renvoie à des questions de légitimité et se trouve donc au cœur de débats importants qui influent sur le devenir de la filière pêche, nous considérerons les stratégies d'acteurs et leurs choix pratiques des enjeux liés à l'environnement, la démocratie locale et la souveraineté alimentaire. Partant, il s'agira de nous concentrer sur les stratégies d'acteurs au sein du champ d'action stratégique dans la lignée de la sociologie économique définie par Fligstein (2018) en lien avec le marché. Selon cette approche, les relations de marché engagent des rapports de force mais aussi des représentations de valeurs qui imposent de prendre en compte le rôle des institutions ainsi que des mouvements sociaux face aux équilibres institués.

Nous posons donc la question de la stratégie d'acteurs collectifs comme les criées pour gagner en résilience. Plus spécifiquement, ces stratégies favorisent-elles plutôt la coopération ou la concurrence en contexte de crises multiples ?

## 3. MÉTHODE D'ENQUÊTE ET DONNÉES COLLECTÉES

Après avoir brièvement présenté notre méthode d'enquête, nous synthétisons les données collectées et leur utilisation.

### 3.1. MÉTHODE

Notre méthode principale est celle de l'enquête de terrain. Celle-ci a commencé en 2016 par une étude de la criée de Saint-Malo, qui était en déclin. Des criées plus dynamiques (Le Guilvinec, Roscoff, Erquy – Saint-Quay-Portrieux) attireraient davantage les mareyeurs parce qu'elles proposaient un plus grand choix et réunissaient plus de bateaux, nous les avons donc étudiées ensuite. Chacune était différente du fait de l'histoire des ports de pêche. Elles étaient donc diversement affectées

par les trois crises évoquées plus haut, ce qui signifie que les enjeux de résilience y étaient posés différemment. C'est pourquoi nous avons opté pour une analyse longitudinale et processuelle (Langley, 1999) pour comprendre les stratégies distinctes de chaque criée en lien avec l'histoire locale des pêcheries.

### 3.2. DONNÉES COLLECTÉES

Lors de notre enquête de terrain, nous avons observé que les acteurs locaux mentionnaient souvent la presse et les médias comme leur source d'information première concernant les changements liés au climat, au Brexit et à la pandémie. Les acteurs doués ou pivots (Fligstein, 2018) y partagent leur point de vue et des revendications au nom de la profession ou de la filière.

TAB. 1 – Données collectées.

Observation participante 2015-2022	Visites régulières aux criées durant les ventes et hors vente (2015-2022) Visite au marché de Rungis (2017) Visite avec l'IFREMER de la criée de Roscoff (2017) contrôle surpêche (2018)
Entretiens	Marins pêcheurs et patrons pêcheurs : 12 Mareyeurs, filière marchande : 6 Instances de gouvernance (responsables OP, politiques, responsables de criées, élus) : 9 Associatifs : 10 Chercheurs : 3
Archives	Presse nationale (Le Monde, le Figaro), presse locale (Ouest-France, le Télégramme, le Penthièvre, l'Echo de l'Armor et de l'Argoat) et la presse spécialisée (le Marin, le Chasse-Marée) ; des rapports officiels (FAO, Union Européenne, rapports au Sénat et à l'Assemblée nationale, IFREMER, France Agrimer) ; communiqués des organisations et des associations du domaine (préfectures, mairies, collectivités locales, Comités des pêches, entreprises et associations comme Bloom, Bretagne vivante, Eaux et Rivières de Bretagne, Halte aux marées Vertes, CESER, DEAL, ADEME, DDTM).

Source : Auteur.

Afin de décrire la stratégie des criées, nous avons donc cherché le sens que les acteurs donnent aux crises qui les touchaient (Weick et Sutcliffe, 2001) par le biais d'une analyse critique de discours. Leurs discours expriment leur quête de légitimité (Van Leeuwen et Wodak, 1999), leur avis sur la politique européenne des pêches (Voyer et Van Leeuwen, 2019) et leur position au sein d'un champ d'action stratégique (Fligstein, 2018) en turbulence. Chaque criée représente un acteur stratégique traversé de querelles intestines et contesté de l'extérieur dans ce contexte de transformation des espaces terraqués.

#### 4. CONTEXTE

Les criées furent créées en Bretagne dans les années 60 et 70, une période d'expansion qui prit fin avec le ban de Terre-Neuve, une décision affectant surtout des ports morutiers comme Saint-Malo. La concurrence du marché unique cause des crises dont le Brexit constitue l'apogée. La pandémie dérègle les systèmes alimentaires mondiaux (Rastoin, 2020).

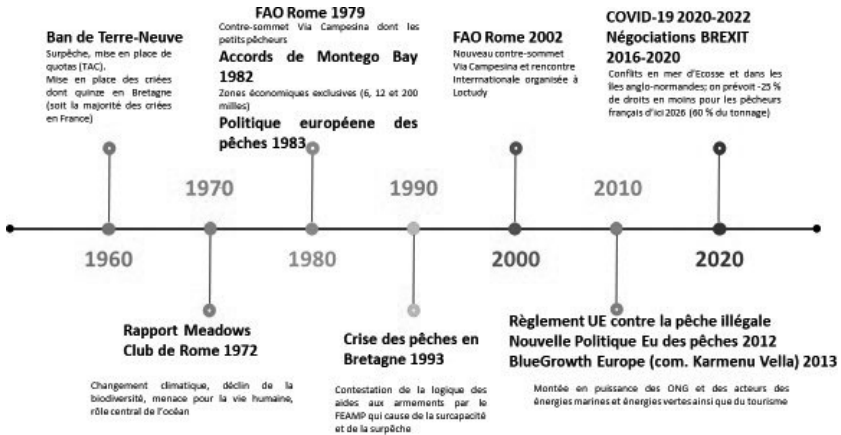


FIG. 1 – La chronologie des événements dans le règlement des pêches en Bretagne.

Source : Auteur.

Comme l'illustre la carte ci-dessous, ce sont surtout les zones comprises entre les 6 et 12 milles marins qui sont menacées par la surpêche. Hélas, les zones plus éloignées, en mer d'Écosse, feront bientôt l'objet de restrictions pour les chalutiers français, remettant en question des usages vieux de plus de cinquante ans.

D'ici 2026, les pêcheurs européens (180 000 actuellement) devront rétrocéder 25 % des droits de pêche en zone britannique. Les ports et les criées sont nombreux en Bretagne, ce qui crée de la concurrence et de la spécialisation : pêche industrielle au Guilvinec, pêche artisanale autour de Roscoff et Saint-Quay.

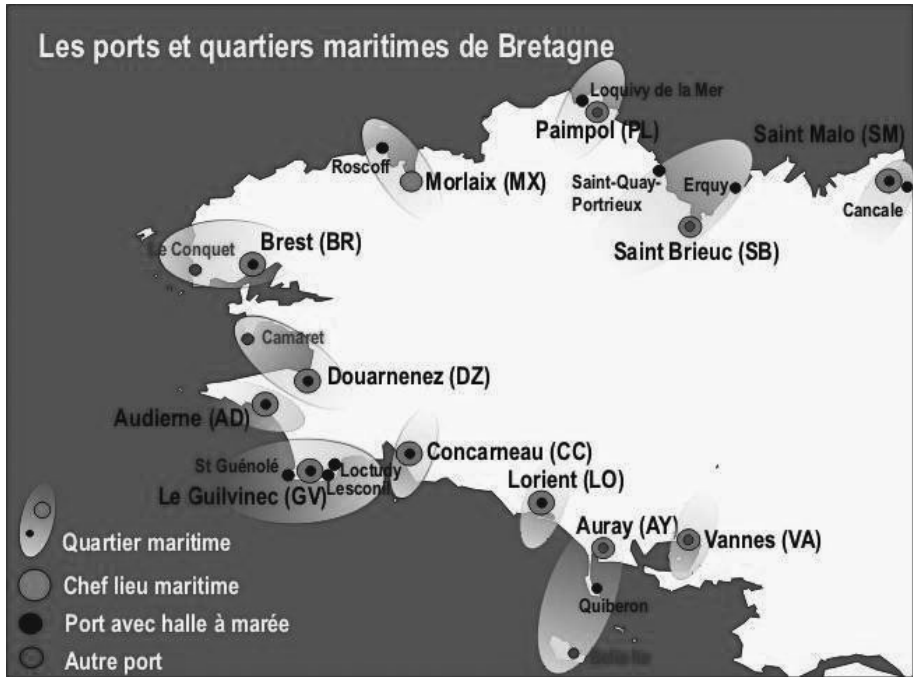


FIG. 2 – Localisation des criées et ports de pêche en Bretagne.

Source : Ifremer, <https://www.ifremer.fr/peche/Le-monde-de-la-peche/La-peche/ou/Ports-et-quartiers-maritimes/Bretagne> (Consulté le 20 juillet 2023).

Comme l'illustre le schéma ci-dessous, la filière pêche est dominée par l'aval du fait de la concentration des consommations en grandes surfaces (GSM) et de la part des importations pour la pêche fraîche mais aussi et surtout pour les produits transformés.

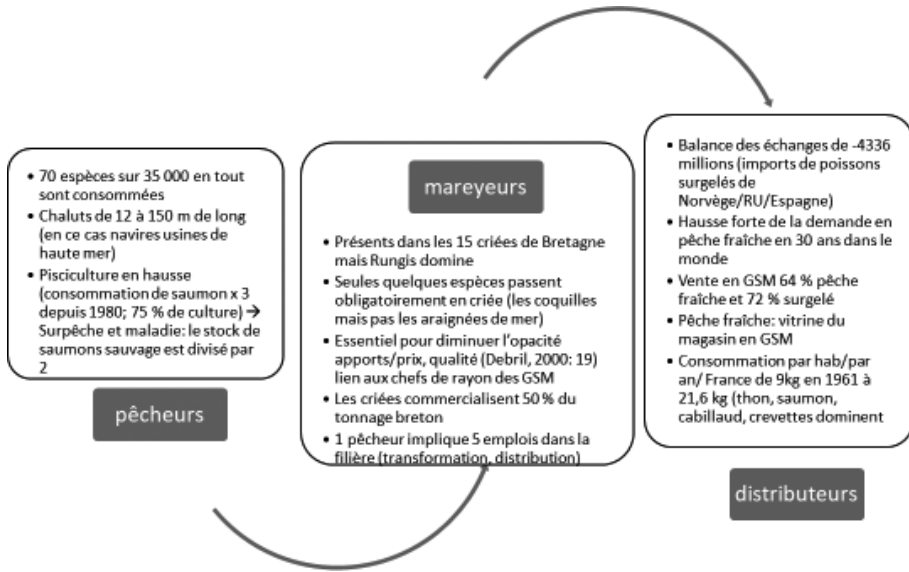


FIG. 3 – La filière de la pêche passant sous criée.

Source : Auteur.

Ce système centré sur la satisfaction de la demande des clients n'est pas résilient car il ne correspond pas aux stocks disponibles et à leur renouvellement. Tout choc exogène peut affecter cet équilibre fragile. Les crises récentes ont eu des effets différents selon les criées ce qui signale des spécificités.

TAB. 2 – Variations des ventes sous criée.

La Bretagne a perdu 35 % de tonnage entre 1998 et 2018 à 98 292 tonnes	(Dans l'ensemble : rééquilibrage en faveur de la Bretagne Nord)			
	Le Guilvinec dont l'armement Bigouden (indépendant)	Erquy et Saint-Quay-Portrieux (regroupées en 2020 pour la baie de Saint-Brieuc)	Roscoff (dont les groupes Porcher et Eouzan, armements industriels indépendants)	Saint-Malo (rachat par la Cobrecaf, premier armement thonier français jusqu'en 2004 puis rachat par le groupe Parleviet et Van der Plast (Pays-Bas) en 2016)
Evolution des tonnages sur la période (1998-2018)	+ 75 %	Tendance favorable en volume depuis 2000 (source IFREMER)	+75 %	-50 %
Evolution des ventes (en tonnage) durant le confinement (2019-2021)	- 9 %	-9,2 % mais +34 % Erquy et -12 % Saint-Quay en 2021	- 11%	-40% mais hausse de la vente directe en volume et en prix en 2021

Sources : Ifremer, 2020-2021 ; France Agrimer, 2020-2021 ; Rapport Assemblée Nationale, Octobre 2020 ; Rapport d'activités des infrastructures portuaires en 2017 : ports de pêche, commerce et réparation navale.

Une description détaillée des stratégies des criées au cours des sept dernières années montre que la situation des pêcheurs diffère selon leur environnement. Cet environnement ne se borne pas à l'écosystème marin mais à leur situation dans le champ d'action stratégique (Fligstein, 2018), régi par plusieurs instances à différents niveaux.

## 5. DESCRIPTION DES CRIÉES ET DE LEUR STRATÉGIE RESPECTIVE

Les quatre principales criées de la Bretagne Nord ont élaboré des stratégies différentes au cours des sept dernières années, que nous avons pu observer. Bien que les acteurs impliqués dans la gestion des pêches ne le mentionnent pas directement, la volonté d'échapper à la pression concurrentielle par les prix peut expliquer ces choix différents et l'importance plus ou moins grande accordée aux enjeux de long terme, c'est-à-dire principalement au changement climatique.

### 5.1. LE GUILVINEC : MAINTENIR LA PÊCHE HAUTURIÈRE ET LA FILIÈRE

Le Finistère a 1 250 kilomètres de côtes. Il y existe de nombreuses criées, héritage d'une riche tradition locale. Fer de lance des ports de pêche de Cornouaille, Le Guilvinec, avec 16 000 tonnes, est en taille la troisième criée de France. Les conserveries de sardine y ont joué en aval un rôle important pour l'industrialisation, tandis que le modèle coopératif a créé des combinats. Aujourd'hui, la Scapêche (une flottille située à Lorient, filière d'Intermarché et premier armateur de France) y joue le rôle pivot jadis occupé par les gros mareyeurs. Les Finistériens maîtrisent une pêche de parcours au large en Manche et mer d'Écosse. Les campagnes se révèlent exigeantes techniquement et en termes de compétences des équipages.

Les aides du FEAMP (fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche) ont poussé à la productivité, combinant sortie de flotte et accroissement de la taille des navires. En outre, leurs options se limitaient désormais en mer celtique, à la suite d'épisodes de pollution (Amoco Cadiz) et de la création de zones protégées comme le parc de la mer d'Iroise. Après une période de résistance des pêcheurs dans le cadre de la Via Campesina, la crise des années 92-93 et les concentrations des années suivantes ont installé une stratégie coût-volume pour la pêche en haute mer. Dans ce contexte, le BREXIT est une source d'incertitude, à quoi s'ajoutent le mauvais temps de l'année 2020 et les restrictions liées au COVID-19 et au confinement. Il existe peu d'activités de substitution, pas même le tourisme et la plaisance, à la pointe nord de la Bretagne. Les acteurs locaux se sont ancrés dans une attitude militante et défensive. Une association, « Pêcheurs de Bretagne », riche de 800 membres patrons pêcheurs et dirigée par Soazig Le Gall-Palmer, patronne de « L'armement Bigouden » (12 chalutiers de 22 et 25 mètres), s'est créée en 2011. Elle s'oppose aux restrictions des zones de pêche et aux régulations en défendant les emplois, les consommateurs et les traditions. En décembre 2020, elle est parvenue à bloquer l'action d'Oceana, Pew et Bloom, associations qui voulaient limiter la pêche au thon en Manche à cause du déclin des stocks ainsi que de l'usage de la drague dans les fonds sous-marins. Elle a reçu le soutien du député européen Pierre Karleskind, élu brestois voisin.

La chambre de commerce a engagé un important programme de modernisation de la criée du Guilvinec (5,7 M€). Ces travaux visent à

moderniser les installations frigorifiques, l'isolation et les opérations de tri, de pesée, de glaçage automatique et de vente. Ce chantier peut renforcer l'attractivité et la performance de la criée, manifestant la valeur d'un équipement qui forme avec les six autres ports de pêche de Cornouaille (Douarnenez, Audierne-Plouhinec, Saint-Guénolé-Penmarc'h, Lesconil, Loctudy et Concarneau) le plus grand port de pêche artisanale de France. Il joue un rôle important pour l'approvisionnement du marché, alors que la balance commerciale en France demeure déficitaire des trois quarts sur les produits de la mer. Toutefois, ces objectifs sont contrariés par le changement climatique.

Cette criée est actuellement polarisée contre la concurrence des pêcheurs anglais et défend ses armements avec un argumentaire qui porte essentiellement sur la « souveraineté alimentaire » même si la notion n'est plus la même que dans la définition de la Via Campesina : elle est devenue souverainiste par opposition à la solidarité internationale des petits producteurs.

## 5.2. ERQUY ET SAINT-QUAY-PORTRIEUX : LA STRATÉGIE DE SPÉCIALISATION DANS UN PRODUIT À FORTE VALEUR AJOUTÉE

La baie de Saint-Brieuc compte en tout huit ports de pêche : Dahouët, Erquy, Locquémeau, Loguivy-de-la-mer, Paimpol, Pors-Even, Saint-Cast-Le-Guildo, Saint-Quay-Portrieux. Les criées d'Erquy et de Saint-Quay-Portrieux se hissent au troisième rang à l'échelle nationale, derrière Lorient et Boulogne-sur-Mer. La stratégie la plus récente a été celle d'une spécialisation dans la coquille Saint-Jacques, un produit à forte marge et dont la demande va croissant.

Depuis les années 1900, l'activité de culture et de pêche de la coquille Saint-Jacques a connu des périodes de forte expansion et de fort déclin. C'est tout particulièrement le cas depuis les années 1960, époque de la redécouverte de l'activité. Les problèmes de régulation du stock et de la qualité ont causé une reprise en main énergique depuis les années 80. La vente du produit se fait obligatoirement en criée par des pêcheurs ayant obtenu une licence de pêche en baie de Saint-Brieuc (la deuxième en France après la baie de Seine) par la préfecture des Côtes-d'Armor, tandis que les pratiques sont encadrées par l'Ifremer en lien avec les services des affaires maritimes.

Le classement des gisements et les licences de pêche limitées aux chalutiers locaux (au nombre de 49) n'ont pas empêché des époques de

surexploitation de la ressource qui est par ailleurs fragile. La spécialisation dans la coquille implique des équipements spécifiques (arts trainants ou dormants) pour la pêche à la drague qui peut endommager les fonds marins. Cela représente 225 bateaux, 470 emplois embarqués, 150 emplois directs dans la filière aval. La moitié de la pêche de coquilles est vendue en entier vivant. Après quarante ans de cogestion responsable de la ressource, les pêcheurs et l'Ifremer se félicitent en 2020 d'une saison record, faisant de ces gisements les plus productifs de France avec 6 500 tonnes par an. Le rôle pivot de la criée pour les ventes s'explique par le poids de la coquille et de l'exploitation des gisements côtiers mais aussi par la domination des armements Eouzan-Travadon et Porcher, ce dernier (200 salariés) étant devenu une filiale du groupe alimentaire le Graët de Guingamp, soit 850 ouvriers affectés à la transformation des aliments pour des plats préparés. La stratégie est celle d'une montée en gamme mais aussi d'une hausse des volumes, ce qui pose des questions de résilience à terme.

Par ailleurs, la baie de Saint-Brieuc subit la pollution des algues vertes liée aux affluents de l'élevage. En avril 2021, elle concentrait même 90 % de la surface d'algues échouées observée par la préfecture de région. Des associations comme « Halte aux algues vertes » et « Eaux et rivières de Bretagne » mettent en garde contre la consommation de produits de la pêche. L'observatoire de l'environnement de Bretagne, l'Ifremer et l'ARS collaborent pour leurs analyses avec la fédération des pêcheurs à pied professionnels. Pêcheurs et associations se mobilisent aussi contre le projet d'une entreprise norvégienne qui souhaite construire une ferme à saumons – soit 8 à 20 000 tonnes de poisson par an avec un méthaniseur de 50 000 m<sup>3</sup>, soit l'équivalent d'une mégaferme porcine de 7 000 têtes. En outre, depuis 2012, la baie de Saint-Brieuc a été choisie pour un projet d'éoliennes en mer. Dix ans plus tard, les travaux ont commencé pour bâtir 62 éoliennes d'une hauteur de 209 mètres à 17 km au large du port d'Erquy sur une zone de 102 km<sup>2</sup>. Les pêcheurs ont dénoncé le projet en raison de la destruction possible des fonds halieutiques : nuisances sonores et vibrations (champ électromagnétique), émission d'aluminium, turbidité en mer, panaches de sédiments dans les tourbillons des courants de marée à proximité de « l'avenue », le couloir de migration et passage des poissons. Le comité des pêches a déjà demandé et obtenu des études d'impact. Par suite de dommages occasionnés par

les premiers forages de la société anglo-espagnole « Ailes Marines », les pêcheurs se sont engagés dans une procédure. L'accusant de « détruire, altérer et dégrader la biodiversité » d'une réserve nationale classée depuis 1998 et adjacente d'un parc Natura 2000, ils réclament des dommages et intérêts et remettent en question le chantier qui a déjà pris du retard.

Ils ont reçu le soutien de l'organisation non gouvernementale Sea Shepherd, jusqu'alors focalisée dans la lutte contre la surpêche et jusqu'alors impopulaire auprès des pêcheurs. Ces derniers évoquent deux arguments pour s'opposer à d'éventuels plans de sortie de flotte : 88 % des navires sont déclarés en petite pêche et les patrons-armateurs ont en moyenne moins de 40 ans.

La stratégie locale vise la défense des territoires de pêche contre des activités terrestres polluantes et des énergies marines en jouant de la forte valeur ajoutée de la production de coquilles et du « produit en Bretagne », un label lié à l'agro-industrie, ce qui pointe certaines contradictions.

### 5.3. ROSCOFF OU LA STRATÉGIE DE LA DIFFÉRENTIATION PAR LE HAUT

La criée de Roscoff sert son propre port de pêche mais aussi ceux de Muguérec, Plouescat, Cléder, Plougasnou, Carantec, Henvic. Au début des années 2000, en fondant "Ar Mor Glass" (une coopérative), une bonne partie des petits patrons pêcheurs qui y travaillaient protestaient contre les pratiques des grands chalutiers et la proportionnalité des aides européennes en fonction du volume de prises. La région du Centre-Bretagne étant moins tournée vers la mer que celle du Finistère, les pêcheurs ont également construit des liens forts avec d'autres producteurs, comme des cultivateurs ou des éleveurs orientés vers la qualité et la variété.

Bien que les habitants de la côte nord du Finistère soient davantage tournés vers la terre et les activités agricoles, la pêche y est certainement pratiquée de longue date. Elle a été favorisée par la construction, à partir de 1863, d'importants viviers à la pointe de Bloscon, où a été bâtie la nouvelle criée mise en service en 2003 grâce à des aides publiques de la ville et de la chambre de commerce afin de répondre aux normes européennes. Le soutien des collectivités locales et de l'état est acquis car la criée compense le déménagement de la compagnie Brittany Ferries vers Saint-Malo avec un déclin des activités de fret passager.

La criée de Roscoff travaille avec 95 bateaux, dont neuf chalutiers hauturiers et douze gros fileyeurs. Se situant autour du 14<sup>e</sup> rang national

en volumes, elle affiche un tonnage annuel supérieur à 5 500 t (pour une valeur marchande de 22,3 M€ en 2017). Elle emploie 32 équivalents temps plein,

Géographiquement bien située, à proximité des zones de pêche (de l'île d'Ouessant à l'archipel des Scilly), accessible quelle que soit la marée grâce au port en eau profonde de Blosson, la criée de Roscoff minimise les temps de transports en mer et de débarquement tout en livrant des produits d'une fraîcheur exceptionnelle.

La criée de Roscoff est la seule en France à trier les poissons par espèce, taille et qualité, et non par bateau ce qui permet d'éviter les écarts de prix entre le début et la fin de la vente du lendemain. D'une semaine sur l'autre, le tonnage peut doubler ou tripler alors que les bateaux annoncent leurs apports 24 à 36 h à l'avance, ce qui impose une grande flexibilité. 90 mareyeurs, essentiellement finistériens, qui achètent à Roscoff le font à 85 % sur Internet.

La fraîcheur du produit crée un avantage concurrentiel sur les autres criées des Côtes-d'Armor et du Finistère sud. Transport, réparation navale, livraison de vivres : l'activité de la criée, au-delà de son impact sur la seule filière pêche, génère une belle activité induite.

La criée de Roscoff valorise depuis presque vingt ans sa situation géographique. La montée en gamme et la défense de la diversité des techniques pour la pêche côtière et hauturière crée une alliance entre pêcheurs et scientifiques pour réfléchir à long terme en lien avec le changement climatique. Cela caractérise une gouvernance équilibrée au regard des enjeux commerciaux de court terme en lien avec la démocratie locale et la défense de l'environnement.

La limite de cette stratégie, c'est qu'elle fait des produits de la mer des produits rares et chers, même si des coopératives locales cherchent aussi à valoriser la vente directe et les circuits courts. Une autre limite vient du conflit entre techniques de pêche : les pêcheurs ligneurs contestent les techniques de chalutage, le rejet à la mer de poissons non commercialisables, un système auquel participent les criées.

#### 5.4. LA STRATÉGIE DE DIVERSIFICATION DE SAINT-MALO

Entre l'époque de Jacques Cartier (1491-1557) et l'interdiction du gouvernement canadien en 1970 et en 1992, Saint-Malo fut l'un des principaux ports de pêche à la morue sur les bancs de Terre-Neuve. Depuis

lors, la chambre de commerce avait favorisé d'une part le tourisme et la plaisance et d'autre part les docks et l'import-export d'engrais azotés et sulfatés. En parallèle, une importante activité ostréicole s'est développée à Cancale et dans la baie du Mont Saint-Michel. La criée a décliné faute d'investissements, les chalutiers de 12 mètres sont partis en Cornouaille, Roscoff leur offrant des conditions plus intéressantes. À l'époque, les autorités locales n'ont pas vraiment réagi. La baie du Mont Saint-Michel est la deuxième destination la plus visitée en France après Paris et des événements comme la route du Rhum ont une audience internationale. Dans cette baie, ainsi qu'à Cancale, la culture des huîtres et des moules de bouchot est prospère. La relocalisation des Brittany Ferries à Saint-Malo, alors que les ferries partaient jusqu'alors de Roscoff, et le TGV mettant Saint-Malo à deux heures de Paris, expliquent la reprise par EDEIS (une filiale du groupe Eiffage gérant 18 aéroports) de la gestion portuaire. Le nouvel opérateur et la gouvernance portuaire veillent de plus en plus à la qualité de l'eau et de l'air. Récemment, à la suite d'un scandale de pollution à l'ammoniac imputé au laxisme de la chambre de commerce, le port a failli être classé Seveso. De plus, ce dernier demeure peu accessible du fait des marées et en l'absence de réaménagement. La montée en puissance des ferries et des activités de croisière pose la question de la résilience du fait du tourisme de masse. Toutefois, les pêcheurs ne nouent guère d'alliance avec les associations environnementales. La plaisance investit de plus en plus les bassins jadis réservés à la grande et petite pêche. Les marins pêcheurs vivent dans l'incertitude du fait du Brexit qui affecte l'accès aux eaux des îles anglo-normandes. La plupart des ventes se font de gré à gré, donc le rôle de la criée et du comité des pêches local est limité sur les décisions. Mais la nouvelle gouvernance semble intéressée par l'image d'une pêche locale professionnelle. Face au conflit sur les licences de pêche avec Jersey, le comité des pêches a reçu de nombreux soutiens et l'intérêt a grandi pour les caseyeurs et les traditions de pêche locale. À l'occasion du confinement, l'opérateur EDEIS a mis en place des circuits de vente directe dont le succès ne se dément pas. Les ventes de coquilles ont décollé et se maintiennent du fait d'une excellente campagne 2021. L'afflux touristique crée une demande pour des produits locaux diversifiés et de qualité, comme les huîtres de Cancale.

Les stratégies des différentes criées montrent qu'elles ont plus ou moins de ressources et de capacité à réagir aux trois défis combinés

posés par le changement climatique, l'accès réduit aux zones de pêche du fait du Brexit et les perturbations de la filière en temps de pandémie. Nous allons à présent détailler leur situation et leur stratégie au regard de l'objectif de résilience de la filière pêche.

### 5.5. SYNTHÈSE DE L'ANALYSE DES QUATRE CRIÉES

Pour les quatre criées précédemment évoquées, nous synthétisons les enjeux de la résilience en lien avec leur gouvernance et leur définition de la souveraineté alimentaire. Les stratégies d'acteurs reflètent leurs représentations des enjeux et diffèrent selon les criées.

TAB. 3 – Synthèse des cas des criées.

Représentations d'acteurs des enjeux stratégiques	Le Guilvinec	Erquy-Saint Quay	Roscoff	Saint-Malo
Résilience	Maintien des apports en volume  <i>Alliance possible sur</i>	Maintien des zones de pêche et des viviers ; protection de l'environnement  <i>les zones de pêche</i>	Maintien de la petite pêche côtière, des petits ports de pêche protection de l'environnement face aux pollutions et à la surpêche	Réponse à une demande de produits de la mer locaux ; protection de l'environnement
Gouvernance	Dépendance de l'aval pour la vente	Alliances locales entre gros armateurs et transformateurs  <i>Alliance possible</i>	Soutien local, de l'infrastructure, de la filière et institutionnel  <i>sur la démocratie</i>	Port géré par Véolia centré sur le tourisme et la plaisance  <i>locale</i>
Souveraineté alimentaire et régulation	Lobbying auprès des institutions pour l'accès aux zones de pêche britanniques et les chalutiers en haute mer	Lobbying pour le maintien des zones de pêche et la préservation de l'environnement  <i>Alliances possibles</i>	Alliance avec de petits producteurs (hors pêche), des associations pour la préservation de l'environnement  <i>sur les enjeux</i>	Vision globale des échanges, soutien à l'attractivité et à la production locale (culture huîtres, moules, coquilles, araignées)  <i>environnementaux</i>

Source : Auteur.

Des convergences d'intérêt apparaissent : la préservation de terroirs pour leurs zones de pêche, la reconnaissance de la voix des producteurs

locaux dans les instances de représentation ainsi que les enjeux environnementaux. Cela crée des alliances nouvelles entre des criées confrontées aux mêmes défis. Pour autant, il semble impossible à ce stade d'avancer que l'anthropocène cause des coopérations inédites pour plus de résilience.

## 6. INTERPRÉTATION

Notre enquête sur le terrain des criées de la Bretagne Nord nous permet de mettre à jour différentes stratégies d'acteurs. Les criées sont des acteurs pivots sur la chaîne de valeur de la pêche en mer. Si elles sont légitimes pour définir des objectifs de résilience, leur influence est limitée. Comme le montrent les trois chocs concomitants du changement climatique, du Brexit et du Covid, le champ d'action stratégique (Fligstein, 2018) en termes de gouvernance et de souveraineté ne se limite nullement à la filière et au marché mais à des représentations et des institutions. La différence entre les stratégies des criées tient à leurs représentations différentes des enjeux et des chocs disruptifs (Weick et Sutcliffe, 2001). Elles ne prêtent pas le même sens collectivement à des changements qui les confrontent à des enjeux de résilience. Nous identifions trois dimensions pour les criées qui renvoient à la résilience et qui n'orientent pas vers des choix stratégiques identiques mais incompatibles. Ces dimensions sont la résilience des pêches comme milieu professionnel, la résilience de la filière pêche et enfin la résilience du point de vue socio-écologique.

### 6.1. LES CRIÉES ET LA RÉSILIENCE DE LA PROFESSION DE PÊCHEUR EN MER

La profession de marin-pêcheur est en crise. L'on manque de bras, mais surtout de vocations. Le nombre de pêcheurs a beaucoup diminué en Bretagne et l'activité s'est concentrée en s'appuyant sur les infrastructures portuaires et les criées les plus puissantes, concentrant les droits de pêche. Si une régulation de la pêche en mer a été coconstruite, toutefois, elle est en changement permanent et demeure liée à des débats au sein d'institutions qui sont éloignées des pêcheurs et qui ont jadis alterné aides à l'investissement et aides à la sortie de flotte. Une certaine

incompréhension des politiques de pêche ne permet pas toujours aux pêcheurs de penser à la transformation de leurs activités à plus long terme afin de limiter la surpêche dans un environnement préservé et restauré. La concurrence est rude entre pêcheurs au sein même des criées. Les criées s'en remettent d'abord aux collectivités locales pour défendre la profession contre les régulateurs et les ONG (Lazuech, 2014), au nom de l'emploi mais aussi de services écosystémiques qu'ils rendent. L'on peut observer que la préservation de leurs activités dans un environnement sain peut parfois recréer des solidarités qui dépassent la concurrence entre flottilles et entre criées, mais les crises récentes (Brexit et Covid) ont relégué à l'arrière-plan l'enjeu du changement climatique. Cette vision de la résilience de la profession n'amène plus guère de coopération entre criées.

## 6.2. LES CRIÉES ET LA RÉSILIENCE DE LA FILIÈRE PÊCHE

Pour bon nombre de criées, la résilience de la filière pêche passe par l'accès aux ressources halieutiques et la vente sur les marchés. Plus les criées s'inscrivent dans la filière commerciale et la stratégie du coût-volume, plus les acteurs soutiennent une définition systémique et solutionniste de la résilience en cherchant à garder au maximum le contrôle des leurs activités, s'opposant aux différents modes de régulations et défendant une logique territoriale, nationaliste et propriétaire de la souveraineté alimentaire, avec le soutien des coopératives de consommation. Ces criées ont reçu le soutien de l'état pour défendre leurs intérêts au niveau européen et international en se plaignant de la concurrence sur leurs zones de pêche et des importations de pêche fraîche.

La domination de la filière pêche par la grande distribution (Drebil, 2000) impose l'offre et la labellisation. Observer la richesse du choix sur le plus grand marché aux poissons du monde, Tsujiki à Tokyo, (Bestor, 2004), montre combien les préférences des consommateurs se sont standardisées : la culture des sushis tend à homogénéiser les cultures locales. C'est aussi ce que montrent Van Bommel et Spicer (2011) quand ils décrivent l'ambivalence des mots d'ordre activistes au sein du mouvement « slow food ». Les criées comme les circuits courts pourraient encore davantage partager la culture de la pêche en mer. Mais encore faudrait-il que les professionnels se convainquent qu'informer sur la résilience ne sape pas leur stratégie commerciale (Morsing, Schultz et

Nielsen, 2008) puisque beaucoup pensent que cela peut « culpabiliser le client ».

Cette vision de la résilience de la filière amène une solidarité tacite pour un silence stratégique au sujet de l'environnement au sein des criées.

### 6.3. LA RÉSILIENCE DES CRIÉES DU POINT DE VUE SOCIO-ÉCOLOGIQUE

Plus les pêcheurs et les criées sont des espaces d'échanges de connaissances au-delà des seules relations marchandes, plus les enjeux à long terme du changement climatique et de la biodiversité, de la transmission des cultures locales, vont dans le sens de la résilience. Le changement brutal qui remet en cause la résilience des pêcheries peut s'apparenter à une crise de l'anthropocène, c'est-à-dire à un désordre planétaire inédit affectant les écosystèmes naturels, dont l'écoumène, et causé par les activités humaines (Valiorgue, 2020). La résilience ne se limite plus à la seule criée mais s'étend aux systèmes alimentaires, à l'environnement et à la société. Bien que le rôle de régulation marchande des criées ait traditionnellement limité la portée de leurs décisions, rien, dans le droit, ne s'oppose à leur saisine.

Établissant une genèse du droit de la mer, Beurrier (1998) estimait en effet qu'il est à la fois : « [...] défensif de droits acquis et acquisitif de droits futurs ». Si l'on accepte que les stratégies et les politiques de régulation se fondent sur des droits légitimes, cela signifie qu'elles n'évoluent pas seulement grâce aux ruptures technico-économiques que sont les ports, les criées, la profession et la filière mais sous la contrainte de circonstances imprévues qui défient les espaces naturels l'environnement (Allaire et Daviron, 2017), les échanges (Valiorgue, 2020) et les pratiques sociales (Beacham, 2018). À l'occasion du Brexit, la défense des pêcheurs nationaux a galvanisé l'intérêt du grand public pour ces activités, focalisant les débats autour des questions de zones frontières et de droits d'accès, sans permettre d'explicitier la logique des quotas de pêche, qui est transnationale et cause la surpêche et le déclin de la pêche artisanale faute de soutien public local dans le monde entier.

En comparaison des reportages sur les communautés locales de pêcheurs côtiers et sur l'impact négatif de la mondialisation sur leurs moyens de subsistance, peu de débats ont eu lieu au sujet des communs alors même que la haute mer représente un cas de cogestion internationale d'espaces exempts des droits de propriété dans un cadre national

(Ostrom, 2009). Le système actuel, conçu pour gagner en résilience dans les années 70, contribue à segmenter l'océan en zones privées (enclosures des parcs naturels et des cultures piscicoles), en zones économiques exclusives que se partagent les armateurs regroupés par criées (logique nationale et régionale) et des zones soumises seulement au droit de la mer où de gros chalutiers peuvent agir sans contrôle, contribuant à la surpêche et au déclin de la biodiversité.

Alors que certains pêcheurs sont en première ligne pour définir la résilience en lien avec la régulation des usages de la mer, ils peuvent se mettre en porte-à-faux avec les criées qui répugnent à étendre leur rôle de régulateur de marché à des enjeux socio-écologiques. Certaines criées défendent avant tout la profession ou la santé de la filière qu'elles jugent menacées dans l'immédiat. A contrario, les criées qui réunissent les acteurs les plus réformistes peuvent préfigurer l'avenir d'une pêche en mer résiliente puisque la profession et la filière dépendent des poissons, de l'océan et de la planète. Cette petite minorité active semble tisser des liens de solidarité, ce que d'autres visions de la résilience, quoique plus partagées, ne parviennent pas à créer.

## CONCLUSION

Un bon pêcheur n'est pas toujours un bon marchand, même s'il connaît bien la mer. Les criées de Bretagne jouent un rôle d'organisme de régulation des prix et de la qualité par le marché. En fonction de relations contractuelles et d'héritages historiques où domine l'aval de la filière, toutes se trouvent aujourd'hui placées dans une situation concurrentielle tendue. La nécessité de développer des parades stratégiques fait passer au second plan l'enjeu à plus longue échéance du changement climatique, les plaçant dans une posture défensive face aux enjeux de l'anthropocène. Pour les criées, la résilience de la profession et celle de la filière peuvent compter davantage que la dimension environnementale à l'heure des chocs du Brexit et de la Covid qui menacent l'activité.

La gouvernance mondiale des pêches et les défenseurs de la souveraineté alimentaire nationale compliquent la donne pour les criées,

alors même que ces chocs élargissent le champ d'action stratégique à des logiques multiscalaires et à plus longue échéance, ajoutant le jeu institutionnel à la concurrence du marché (Fligstein, 2018). Certains cherchent à défendre la profession et à mieux maîtriser leur filière, ce à quoi les criées peuvent les aider. En revanche, elles peinent à proposer des solutions face à la résilience définie au regard de l'environnement, alors même que cette crise profonde pourrait bien être liée de façon sous-jacente à toutes les autres. Elles ont vocation à développer ce rôle en matière d'information, de formation et de transmission. Par tradition, les marchés sont aussi des agoras et des espaces d'échanges, ce dont le confinement a montré l'importance.

Pour mieux le comprendre, il serait intéressant de comparer la situation actuelle des criées avec les marchés aux poissons traditionnels ainsi qu'avec les marchés aux poissons dans d'autres pays et d'autres cultures comme le Japon ou le Sénégal ; un travail qui a déjà été mené en lien avec les désordres environnementaux qui frappent ces pays (tsunami et désertification). De manière générale, il semble essentiel de se pencher davantage encore sur la culture et les savoirs des marins pêcheurs, notamment en interrogeant cette différence essentielle entre pêcheurs de terroirs et pêcheurs de parcours, deux représentations de l'océan centrales pour le droit de la mer et la gestion des communs.

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Allaire G. et Daviron B., 2017, *Transformations agricoles et agroalimentaires. Entre écologie et capitalisme*, Versailles, éditions Quae.
- Beacham J., 2018, "Organising Food Differently : Towards a More-than Human Ethics of Care for the Anthropocene", *Organization* n° 25(4), p. 533-549.
- Bestor T. C., 2004. *Tsukiji*, Berkeley, University of California Press.
- Beurier J.-P., 1998, "The protection of marine biodiversity", *Oceanis*, n° 24(4), p. 17-23.
- Carson R., 2018, *Silent Spring and Other Writings on the Environment*, New York, The Library of America.
- Debril T., 2000, « Mareyage et grande distribution : une double médiation sur le marché du poisson », *Sociologie du travail*, n° 42(3), p. 433-455.
- Fligstein N., 2018, *The Architecture of Markets*. Princeton, Princeton University Press.
- Jentoft, S. et Chuenpagdee, R., 2009, "Fisheries and coastal governance as a wicked problem", *Marine policy*, n° 33(4), p. 553-560.
- Jessop B., 2000, "The crisis of the national spatio-temporal fix and the tendential ecological dominance of globalizing capitalism", *International journal of urban and regional research*, n° 24(2), p. 323-360.
- Langley A., 1999, "Strategies for theorizing from process data", *Academy of Management review*, n° 24(4), p. 691-710.
- Lazuech G., 2014, « Comment gérer les ressources marines ? Les jeux d'acteurs autour de la politique commune des pêche », *Économie rurale. Agricultures, alimentations, territoires*, n° 344, p. 29-44.
- Le Galès P., 2019, « Gouvernance ». In *Dictionnaire des politiques publiques*, vol. 5, p. 297-305. Paris, Presses de Sciences Po.
- Morsing M., Schultz M., Nielsen K. U., 2008, "The 'Catch 22' of communicating CSR : Findings from a Danish study", *Journal of marketing communications*, n° 14(2), p. 97-111.
- Rastoin J.-L., 2020, « Éditorial. Crises sanitaires, résilience et refondation des systèmes alimentaires », *Systèmes alimentaires / Food Systems*, n° 5, p. 17-31.
- Thivet D., 2012, « Des paysans contre la faim : La "souveraineté alimentaire", naissance d'une cause paysanne transnationale », *Terrains & travaux*, n° 20, p. 69-85.
- Valiorgue B., 2020, *Refonder l'agriculture à l'heure de l'Anthropocène*, Éditions Le Bord de l'eau, Lormont.

- Van Bommel K., Spicer A., 2011, "Hail the snail : Hegemonic struggles in the slow food movement", *Organization studies*, n° 32(12), p. 1717-1744.
- Van Leeuwen T., Wodak R., 1999, "Legitimizing immigration control : A discourse-historical analysis", *Discourse studies*, n° 1(1), p. 83-118.
- Voyer M., Van Leeuwen J., 2019, "'Social license to operate' in the Blue Economy", *Resources Policy*, n° 62, p. 102-113.
- Weick KE., Sutcliffe KM., 2001, *Managing the Unexpected : Assuring High Performance in an Age of Complexity*. Éditions Jossey-Bass, San Francisco.